

**La convocation a été adressée individuellement le 24 mai 2013 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 6 juin 2013.**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 6 juin 2013**

L'an deux mil treize, le six juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Aixe sur Vienne, sous la présidence de Mme Marguerite MUNOZ.

**Présents** : Marguerite MUNOZ, Agnès BARBAUD, Michèle SANSONNET, Pierre LE COZ, Martine CELAS, Jean-Pierre BRUNET, François CHIBOIS.

**Représentés** : /

☞ Madame MUNOZ demande s'il y a des remarques concernant le dernier compte rendu du Conseil d'Administration. Le C.A. valide le compte rendu.

☞ Laëtitia DEPARDIEU présente les dossiers de demande d'aide :

<b>Dossiers présentés</b>	<b>N° de délibération</b>	<b>Décision du CA</b>
Aide financière pour un impayé EDF	2013/25	200€ versés à EDF
Aide financière pour un impayé EDF	2013/26	200€ versés à EDF
Aide financière pour un impayé POWEO	2013/27	200€ versés à POWEO
Aide financière pour un impayé EDF	2013/28	180€ versés à EDF
Aide à vivre	2013/29	120€ versés à l'intéressé
Aide financière pour un impayé GDF	2013/30	200€ versés à l'agence
Aide financière pour une assurance scooter	2013/31	300€ versés à ALLIANZ
Aide financière pour un départ en colonies de vacances	2013/32	49€ versés à la FOL

☞ Mademoiselle DEPARDIEU présente l'état du budget au 31.05.2013 concernant les aides financières. Pour les secours d'urgence (aides financières et bons alimentaires) 39% du budget ont été dépensés.

☞ Madame MUNOZ rappelle la mise en place de la veille saisonnière du 1<sup>er</sup> juin au 31 août dans le cadre du plan canicule. Le protocole d'intervention reste identique à l'année dernière. Dans ce cadre, des courriers d'information seront envoyés aux personnes de plus de 75 ans et aux bénéficiaires de l'APA, ACTH et PCH afin de les inciter à se faire recenser en mairie. Une information sera diffusée dans le bulletin municipal et la presse locale. Madame MUNOZ informe les membres du Conseil d'Administration qu'ils pourront être sollicités si le plan est déclenché pour assurer des appels téléphoniques ou des visites à domicile et éventuellement distribuer des brumisateurs.

☞ Madame MUNOZ présente le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 4 avril 2013 avec l'ASEPT (Association de Santé, d'Education et de Prévention sur le Territoire Limousin). Cette association propose des actions en faveur des séniors. Pour poursuivre l'engagement

initié l'année dernière, une action généraliste a été retenue : les Ateliers du Bien Vieillir. Une présentation sera faite le jeudi 13 juin 2013 à 14h30 en direction des séniors du canton. Suite à cela les ateliers seront organisés en septembre à raison d'un atelier par semaine sur 7 semaines. Le coût est de 20€/personne/cycle. Comme l'année dernière, le CCAS s'engage à prendre en charge la moitié du coût du cycle pour les aixois.

☞ Madame MUNOZ présente les devis de la pâtisserie BOULESTEIX et de PRODES pour la composition du colis des aînés. Les membres du Conseil d'Administration valident le principe de faire appel à la pâtisserie BOULESTEIX pour les chocolats et à PRODES pour le vin et le pâté.

☞ Monsieur CHIBOIS informe les membres qu'il a pris contact avec une cartonnerie pour l'emballage des colis. Elle doit faire parvenir un colis.

☞ Madame MUNOZ informe les membres du Conseil d'Administration de la dissolution de l'association d'aide aux devoirs à la rentrée prochaine. Il est proposé, en accord avec Monsieur Le Maire, que l'activité aide aux devoirs pour les enfants du primaire soit reprise par le CCAS. Cette activité demande la présence d'un salarié 2h par jour, 4 jours par semaine. Le coût est estimé à environ 3000€ par an. La trésorerie de l'association serait reversée au CCAS, ce qui permettrait de financer l'activité pendant environ 3 ans. De plus, une demande de subvention CAF a été faite. Les membres du Conseil d'Administration sont d'accord sur le principe du transfert de l'activité aide aux devoirs vers le CCAS. Cette décision sera délibérée au Conseil d'Administration de septembre après l'Assemblée Générale de l'association.

☞ Monsieur CHIBOIS souhaite revoir la procédure de l'ouverture du local d'hébergement d'urgence pour pouvoir activer le dispositif rapidement. En cas d'urgence, Madame MUNOZ propose de voir directement avec elle et Dominique DELAGE.